

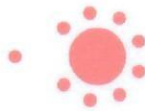
SOUTENIR L'INSERTION A ANTONY

5 B Avenue Maurice Ravel

92160 ANTONY

antonyinsertion@gmail.com

Siret : 849 720 651 00017



SOUTENIR L'INSERTION A ANTONY

Association membre du réseau
La Table de Cana

Assemblée Générale Mixte du 12 juin 2019

En introduction, Jean-Pierre Martichoux, Président de l'association, remercie tous les participants, membres de l'association et invités, de leur présence, et note que sur 60 adhérents convoqués, 45 sont présents ou représentés, soit un fort taux de participation (75%), preuve de l'attachement des adhérents à la Table de Cana d'Antony.

Il rappelle que, comme il l'avait indiqué dans l'éditorial de la Chronique de février, l'année 2018 a été difficile, pour l'entreprise dont la croissance n'a pas été toujours facile à maîtriser et pour notre association qui, dans ce contexte, a eu bien du mal à remplir sa mission de soutien du projet social. Toutefois, dans ce contexte délicat, les équipes de l'association et de l'entreprise ont mené à bien le travail de réflexion engagé fin 2017 sur le programme « Mieux travailler ensemble, au service de l'insertion ».

Conformément à l'ordre du jour, les résultats 2018 et les perspectives 2019 seront présentés à l'Assemblée Générale Ordinaire et, si le quitus est donné au Conseil d'Administration, des modifications statutaires seront soumises à l'Assemblée Générale Extraordinaire.

1. La SA en 2018 – Perspectives 2019

- Juliette Dux, DG de la SA, présente l'activité économique et financière en 2018.
 - Le Chiffre d'affaires a continué sa progression, atteignant 2 971 500 € fin 2018, soit une croissance de 12,3% par rapport à 2017. Cette performance est essentiellement due au développement des nouveaux points de vente, ouverts en 2017, même si l'activité traditionnelle reste soutenue.
 - Le résultat net est en baisse mais reste positif (23 500 €). La baisse des dons et surtout une augmentation des salaires, incluant une forte augmentation de la redistribution des résultats de l'entreprise au personnel, expliquent ce résultat.
 - Pour 2019, le budget prévoit une poursuite de la croissance (+ 14% du CA) et une stabilisation de la masse salariale ce qui devrait permettre de dégager un résultat net au dessus de 2% du CA. Ces objectifs ambitieux

h 74

s'appuient sur une amélioration du professionnalisme de l'entreprise avec la création d'un service « Achats » et d'un service « Business Development », la mise en place d'un contrôle de gestion plus rigoureux et la diversification (nouveau laboratoire, nouveaux produits).

- En termes d'insertion, l'entreprise a accueilli 62 salariés en insertion soit 41 ETP, en sensible augmentation par rapport à 2017 (31 ETP) et le taux de sorties est resté stable (53% vers l'emploi durable). Pour 2019, la généralisation de la procédure de mise en situation en milieu professionnel et l'appel plus important à des partenariats d'entreprise devraient permettre d'améliorer ces résultats.
- Pour conclure ce chapitre, Bernard Point, Président du CA, présente les perspectives à plus long terme, de poursuite du développement et d'amélioration de la rentabilité de la SA, avec une stratégie orientée autour de 4 piliers : les clients, le métier, les hommes et les femmes de l'organisation et la mission d'insertion de l'entreprise.

2. L'insertion, notre engagement prioritaire

Jean-Pierre Martichoux présente les travaux conduits et les résultats obtenus par SIA dans le cadre de sa mission de garant de l'insertion et de soutien à la SA dans la mise en œuvre de son projet social. Ils se déclinent à 2 niveaux : stratégique et opérationnel.

Au niveau stratégique

L'insertion, au cœur du projet .

- Un travail de réflexion et d'approfondissement de notre mission, de notre raison d'être et de nos valeurs, conduit par un groupe de travail « mixte » (SA et SIA) a permis d'élaborer et de partager une Charte du Projet d'Insertion de La Table de Cana d'Antony.
- Cette Charte, adoptée par les deux CA (SA et SIA), est « citée » dans les statuts et fait référence à la Charte de l'Association Nationale

SIA partenaire de la SA dans la gouvernance de l'insertion .

- Un Conseil d'Insertion est créé par le CA de la SA, investi de 3 missions
 - Proposer au CA les objectifs majeurs et les grandes lignes de la politique d'insertion
 - S'exprimer sur la pertinence des plans d'insertion annuels et pluriannuels (stratégie, objectifs et programmes d'action)
 - Apprécier la performance de ces plans.
- Le CI est constitué de 9 membres (3 SA, 3 SIA et 3 extérieurs) et Présidé par le Président de SIA ;
- La création du CI et la lettre de mission correspondante ont été approuvées par l'AG de la SA.

Au niveau opérationnel

h 74

Après la période de flottement, de doutes et de relations difficiles avec la SA (de mai à octobre), SIA s'est remis en marche grâce, notamment à la création d'une réunion mensuelle de suivi individuel des salariés en insertion, qui réunit les Chargés d'Insertion de la SA et l'équipe des bénévoles « opérationnels » de SIA.

Bruno Van Parys, qui a rejoint SIA en septembre, assure la coordination de l'équipe et la relation avec les chargés d'insertion pour garantir la meilleure efficacité du soutien de SIA. Il présente les différentes actions conduites dans chacun des domaines d'intervention de SIA.

- L'entraide, domaine pour lequel le Fonds d'entraide (FDE), alimenté par les dons des adhérents de SIA, est un outil essentiel pour répondre à des situations d'urgence. 8 SI ont été dépannés en 2018 pour un coût de 5 000 €...et les besoins augmentent toujours.
- La formation aux savoirs de base qui, après une suspension de 9 mois en 2018, a repris en 2019 avec 8 élèves réguliers de niveaux très différents et 6 intervenants.
- L'accompagnement à la recherche d'un emploi durable, actions pour lesquelles les interventions de SIA sont encore très limitées (2 expériences sans suite en 2018) mais qui restent un axe prioritaire pour l'avenir
- L'animation socio-culturelle (sorties culturelles, vacances familiales, fête de fin d'année...) qui sont toujours très appréciées des SI.

La Communication est également un axe de travail pour SIA qui réfléchit à faire évoluer La Chronique, aujourd'hui bulletin de liaison avec les adhérents de l'association, demain peut-être journal de la Table de Cana d'Antony à plus large diffusion.

Bruno conclut ce chapitre en soulignant les points d'amélioration et de progrès pour renforcer l'efficacité du soutien de SIA, notamment dans l'accompagnement individuel global des salariés en insertion. Dans ce but, le renforcement de l'équipe des bénévoles opérationnels est nécessaire, en nombre et en compétences.

3. Approbation des comptes 2018

Thierry Mure, trésorier de l'association, présente les comptes 2018 qui font apparaître un déficit d'exploitation de 3 077 € et un solde très faible (443 €) du FDE

Pour l'année 2019, le budget prévisionnel est équilibré à 10 000 € ce qui implique un niveau de collecte (cotisations/dons) plus élevé qu'en 2018, si l'on veut maintenir une dotation de 4 000 € pour le FDE.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité ainsi que la proposition de maintenir le montant de la cotisation à 50 €.

>>> Au terme de cette présentation et des échanges entre les participants, quitus est donné, à l'unanimité, au Conseil d'Administration pour la mise en place des nouveaux

4 75

outils de renforcement du partenariat avec la SA (Charte et Conseil d'insertion) et pour l'ensemble des actions de soutien à la SA.

4. Renouvellement du Conseil d'Administration

- Compte tenu des évolutions en cours d'année de la composition du CA et de l'application des statuts, la situation est la suivante :
 - Jean-Paul Soubeyrand et Patrice Roussel ont démissionné avant la fin de leur mandat
 - Bruno Van Parys a été coopté par le CA en remplacement de Jean-Paul Soubeyrand
 - Le mandat de Danielle Sosson est renouvelable statutairement
 - Jean-Pierre Martichoux est démissionnaire à l'issue de cette AG.
- La confirmation de l'élection de Bruno Van Parys et le renouvellement du mandat de Danielle Sosson sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée générale.
- Dans ces conditions, le nouveau CA comprend 6 membres :
 - Joëlle Martichoux, Marie-Carmen Rousseau, Danielle Sosson, Bernard de Boischevalier, Thierry Mure, Bruno Van Parys

Il appartiendra au CA de nommer le Bureau de l'association et notamment le Président, en remplacement de Jean-Pierre Martichoux

5. Modifications statutaires (AGE)

Comme prévu, et compte tenu du quitus donné au CA par l'assemblée, Jean-Pierre Martichoux, après avoir confirmé que le quorum était atteint, soumet au vote de l'assemblée les modifications statutaires découlant des décisions prises concernant la Charte et le CI, à savoir :

- Article 3 : Objet

Ajout du paragraphe suivant à la fin de l'article :

Son activité s'inscrit dans le respect des valeurs et des principes d'action édictés par la Charte nationale « La Table de Cana » et la Charte locale de l'insertion « LTC SA. Antony » auxquelles les présents statuts renvoient expressément.

- Article 9 Conseil d'administration

Ajout de l'alinéa suivant

Il nomme les représentants de l'association au Conseil d'Insertion

Par ailleurs, le CA propose également de supprimer la catégorie des membres fondateurs et de modifier l'article concerné

n 74

- Article 6 : Membres

L'association se compose de membres adhérents qui sont des personnes physiques ou morales qui participent au fonctionnement de l'association et à la réalisation de son objet ou le soutiennent.

Ces modifications sont adoptées à l'unanimité.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, Jean-Pierre Martichoux remercie tous les participants de leur écoute attentive et de leur participation active aux débats. Il les remercie également du soutien qu'ils lui ont apporté tout au long de ses mandats à la Présidence de l'association et les invite à poursuivre les échanges en partageant le pot de l'amitié préparé par le personnel de la SA et servi dans ce superbe lieu du Collège des Bernardins.



Jean-Pierre Martichoux



Thierry Mure